

## **5ème vague du baromètre des métiers de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit**

**Edition 1er semestre 2023**

# L'activité, l'emploi et le recrutement dans la Branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

*Note méthodologique : élaboré par l'Observatoire des métiers de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit (OMECA) depuis 2014, le baromètre des métiers combine une enquête téléphonique semestrielle auprès d'un panel représentatif de 300 cabinets et l'analyse de données Emploi-Formation fournies par l'OPCO Atlas et la statistique publique (Dares, INSEE, ACOSS...). La présente vague a été réalisée sur la base d'une enquête menée entre le 20 mars et le 11 avril 2023 et d'une analyse réalisée par BVA People Consulting et son partenaire Olecio.*

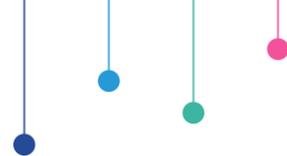


## 1/ Le développement et l'évolution de l'emploi dans la Branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

Constituée aux  $\frac{3}{4}$  d'entreprises de moins de 10 salariés, la branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit poursuit son développement et compte plus de 19 000 établissements. Forte de plus de 170 000 salariés fin 2021, c'est une branche créatrice de 14,9% d'emploi net par an, en moyenne depuis 5 ans. Elle est caractérisée par une nette surreprésentation des femmes (67%), avec un taux plus élevé chez les employés (78%) que chez les cadres (54%). En termes d'âge, on constate, entre 2015 et 2020, une légère hausse des salariés de moins de 30 ans (+1,2 pt) et des 55-59 ans (+1,5 pt) au détriment des autres catégories d'âge.

La typologie des contrats de travail reflète la stabilité et la qualité des emplois, avec un recours extrêmement restreint au CDD (2,1%) et une part importante de contrat à temps complet (87,2%), contre respectivement 7,6% et 79,4% en moyenne toutes Branches confondues. Le taux de temps partiel est encore plus restreint qu'il y a 5 ans. Sur cette même période, le poids de la catégorie des employés a diminué (- 9 pts) au profit des professions intermédiaires (+ 8 pts).

Durant l'année 2022, le volume des offres d'emploi a stagné, voire diminué au dernier trimestre, mais est resté à un niveau élevé, supérieur à celui d'avant la crise sanitaire. La part des offres en CDD a diminué au profit des CDI (+7 pts entre 2017 et 2022).



## 2/ L'activité, l'emploi et le recrutement en 2022 dans la branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

Interrogés sur l'exercice 2022, la moitié des cabinets soulignent une stabilité de l'activité par rapport à 2021 et moins de 4 sur 10, une croissance de leur chiffre d'affaires. Plus d'un tiers des cabinets font part d'une hausse dans la tenue et la présentation des comptes annuels (37%), la gestion sociale (38%), les activités juridiques (36%), ou encore les déclarations d'impôt et le conseil fiscal (34%). L'activité de commissariat aux comptes est celle qui connaît la dynamique la moins importante : elle n'a progressé que pour un quart des cabinets (23%) et est en recul pour 15% d'entre eux.

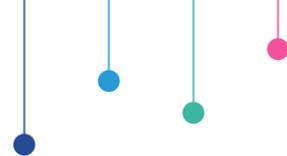
57% des cabinets, et plus encore ceux de 10 à 49 salariés (70%), ont procédé à des recrutements durant l'année 2022, situation proche de celle de 2021. Ces cabinets ont été largement confrontés à des difficultés de recrutement (2/3 de ceux qui ont recruté). Les recrutements sont concentrés, plus encore qu'en 2021, sur les métiers de l'expertise comptable (93%) et, tout particulièrement, sur les collaborateurs comptables spécialisés.

En 2022, l'alternance demeure un levier majeur de formation et de recrutement dans la branche. Les 3/4 ont embauché un ou plusieurs jeunes en alternance et 1/4 a recruté au moins un jeune à l'issue de son alternance dans leur cabinet, part toutefois en recul par rapport à 2021.

## 3/ Les perspectives d'activité, d'emploi et de recrutement en 2023 dans la branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

Concernant 2023, les perspectives sont à la stabilité de l'activité pour 1 cabinet sur 2. Seulement 1 sur 3 anticipe une croissance du chiffre d'affaires, une anticipation légèrement en recul par rapport aux projections sur l'exercice 2022.

L'effectif de salariés devrait rester stable en 2023 pour 7 cabinets sur 10 et augmenter pour seulement 1 cabinet sur 4, une part nettement moindre que ce qui avait été projeté sur l'exercice précédent (38%). Ainsi, seuls 4 cabinets sur 10 ont recruté ou prévoient de le faire en 2023, contre 6 sur 10 précédemment.



*L'Observatoire des Métiers de l'Expertise comptable, du Commissariat aux comptes et de l'Audit (OMECA) a été créé le 16 janvier 2008 par les organisations syndicales d'employeurs (ECF et IFEC) et de salariés (CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et la CGT-FO) dans le but de :*

- *Réaliser des travaux d'analyse et de préconisation sur les changements qui affectent ou sont susceptibles d'affecter de manière quantitative ou qualitative les emplois, notamment en termes de contenu et d'exigence de compétences,*
- *Mettre en œuvre à cet effet les moyens nécessaires à la collecte et à l'analyse des informations quantitatives et qualitatives permettant d'identifier et de mesurer les évolutions des métiers répertoriés dans ce secteur d'activité, ainsi que des compétences et formations nécessaires à leur exercice.*

*Les publications de l'OMECA sont disponibles sur le site [www. metierscomptabilite.fr](http://www.metierscomptabilite.fr)*